

# Sauvegarde et Embellissement de Lyon



BULLETIN DE LIAISON N° 58 - FÉVRIER 1999

Association loi 1901. Agréée au titre L.121-8 et L. 160-1 du Code de l'Urbanisme - ISSN 0750 - 1144

## ÉDITORIAL

*SEL écrit sur les lignes !...*

*Les grandes lignes de la politique de développement du tourisme à Lyon nous ont été dévoilées par M. Bruce REDOR, directeur général de l'Office de tourisme et des congrès du Grand Lyon. Comment ne pas se passionner pour ce sujet qui tend à rehausser le charme de notre cité ?*

*Les lignes surprenantes de "l'Homme du futur" (la sculpture de César sur la place Tolozan) peuvent-elles disparaître aussi simplement qu'on nous le laisse entrevoir ?*

*Comment ne pas être choqués par cette aventure désagréable ?*

*La ligne de tramway Montrochet-la Doua reste une source de vives protestations.*

*Comment rester indifférents et immobiles face à cette situation ou des compromis politiques cherchent à couvrir ce que nous considérons comme une grave erreur en matière d'aménagement urbain, erreur que beaucoup reconnaissent en dehors de leur carcan officiel ?*

*La ligne d'horizon, au nord de Lyon, mérite mieux que ce que nous connaissons aujourd'hui ; alors rêvons à un nouveau point de mire...*

*Comment ne pas persister dans les voies de la suggestion qui ont valu quelques succès antérieurs ?*

*Notre ligne de conduite veut ainsi rester sur l'axe de l'esprit constructif.*

*Mais en aucun cas nous ne pouvons rester insensibles face à la médiocrité.*

*Et point n'est nécessaire de rechercher nos positions entre les lignes.*

Jacques BONNARD  
Président de SEL

## VISITE À LA MAIRIE DU 8<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

Nos quartiers des États-Unis et de Monplaisir connaissent de profondes mutations : reconquête des friches industrielles, projets d'aménagements, retour du tramway, nouvel habitat, etc... Monsieur Yvon DESCHAMPS, en charge de l'urbanisme auprès du Maire du 8<sup>e</sup> arrondissement, et Monsieur Christian COULON, conseiller général, conseiller municipal et 1<sup>er</sup> adjoint au maire du 8<sup>e</sup> nous présenteront et commenteront les options et décisions retenues pour aménager le cadre de vie du 8<sup>e</sup>.

**Pour découvrir les projets  
qui vont remodeler cet  
arrondissement :**

Rendez-vous  
MERCREDI 24 MARS 1999 à 18 H 30  
à la mairie du 8<sup>e</sup>  
12, av. Jean Mermoz.  
près de la place du 11 novembre 1918  
(Bachut), à côté de la Maison de la Danse

## SOMMAIRE.....page

Éditorial.....	1
Voyage à la Guillotière.....	2 et 3
Quel avenir pour l'Homme de la Liberté ?.....	3
Au nord de Lyon, un phare qui n'a qu'à luire.....	4 et 5
Rétrospective 1998.....	5
Lyon peut-elle devenir une vraie destination touristique ?..	6
Communiqué de presse.....	7
La revue de presse.....	8

# VOYAGE À LA GUILLOTIÈRE

**Ce quartier, ancien village dauphinois, rattaché à Lyon depuis un siècle et demi, était un point incontournable pour franchir le fleuve.**

**Son pont, perpétuel chantier, connu moult vicissitudes, accidents, catastrophes et fut témoin du passage de nombreuses armées.**

Nul ne sait à quelle époque on peut faire remonter la naissance de la ville de la Guillotière. Car car c'est bien d'une ville qu'il s'agissait puisqu'elle fut indépendante - malgré les tentatives des archevêques et officiers lyonnais - jusqu'en 1852.

Les diverses étymologies proposées du nom de Guillotière sont multiples. Voici les plus connues :

- Pendant longtemps, on a cru que ce nom dérivait de "Guy l'Hortière", car aux premiers jours de mars, les druides quittaient l'île Barbe, leur domaine, et se rendaient dans les forêts du Dauphiné pour y cueillir le gui sur un chêne âgé au moins de trente années.

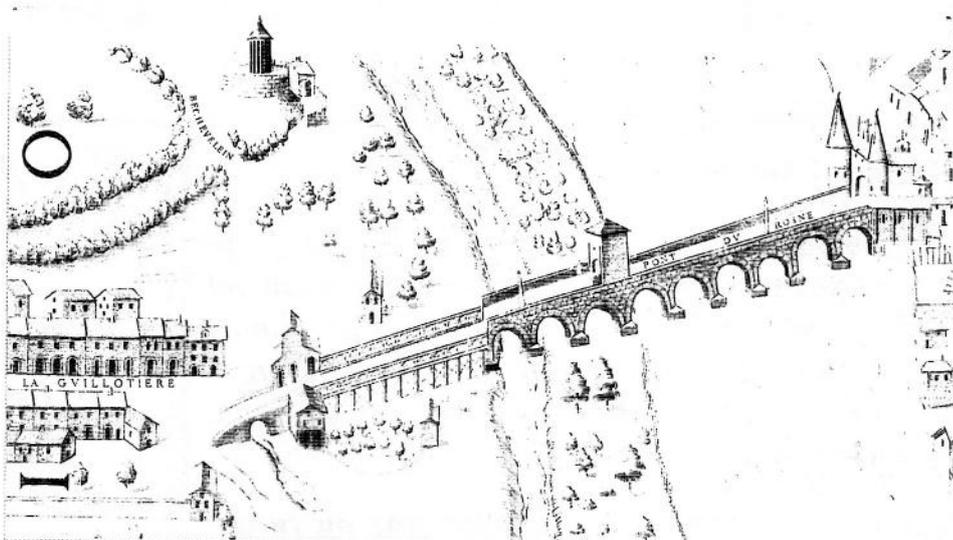
Ce gui, cueilli avec le cérémonial requis, était transporté en un temple ou une "hostière", au bord du Rhône.

La Guillotière rappellerait donc l'endroit où l'on garde, ou l'on met le gui à l'abri.

Le Père Menestrier se moque un peu de cette explication, qui ferait remonter la naissance de ce quartier à l'époque gauloise, puisque les druides furent supprimés par les empereurs romains.

S'il se raille des antiques prétentions de ce faubourg, il apporte une opinion dont il voudrait faire une certitude : "si les anciens documents mentionnent le nom de Guillotière, c'est à cause de la multitude de ces animaux nommés grillots qu'on y trouvait".

Et de Grillotière à Guillotière, il n'y a qu'une lettre à changer.



Extrait du plan scénographique du XVI<sup>e</sup> siècle de la ville de Lyon. (Éditions de Trévoux)

Paradin écrit aussi sur le cas ; pour lui, ce faubourg a été ainsi nommé vers 1500 "à cause des grelots et sonnettes de voitures dont il n'est jamais dégarni".

Selon l'album du lyonnais de 1844, "il y avait, avant le XIV<sup>e</sup> siècle, à l'entrée du faubourg, une grange dont le propriétaire, nommé Grillot, servait à boire et à manger. Le lieu prit le nom de Grillotière et, par corruption, Guillotière".

Dans le dialecte Lyonnais, le mot "guillot" désigne les gros vers qui habitent les vieux fromages. Un auteur facétieux se demande si Guillotière ne désignerait pas le pays où l'on mange des fromages habités par des asticots !

Tout cela n'est pas bien solide, mais ce

que l'on peut prétendre, c'est que de très bonne heure, des maisons s'élevèrent en ce point du territoire lyonnais, d'où partaient déjà des routes en direction de l'est et du sud.

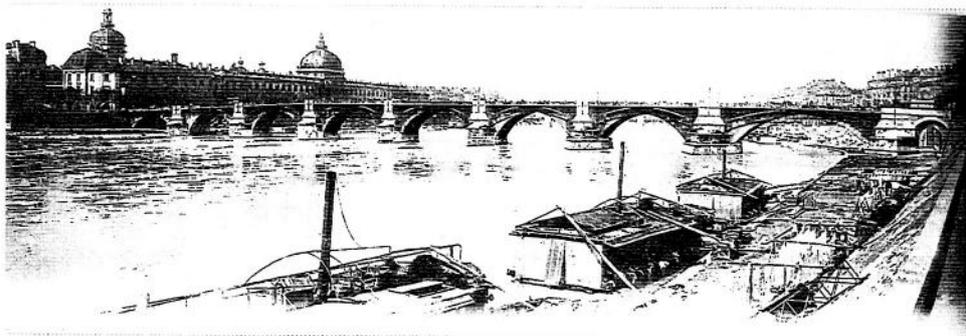
La Guillotière faisait partie du Dauphiné, sans contestation possible, jusqu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

À cette époque, un long procès dressa les Guillotins contre les Lyonnais, car ils entendaient échapper à l'emprise de la grande ville.

Lorsqu'on parla, sous la Révolution, de diviser la France en départements, les habitants de la Guillotière s'élevèrent avec force contre leur rattachement au département du Rhône et Loire, suppliant les membres de l'Assemblée Nationale de ne point les séparer de leur mère-patrie, le Dauphiné.

En dépit de leurs vives protestations, la Guillotière fut définitivement rattachée au département de Rhône et Loire, puis au Rhône, après la scission décidée par la Convention. C'était une commune indépendante.

En 1852, les communes de Vaise, de la Croix Rousse et de la Guillotière furent rattachées à la ville de Lyon.



La longue histoire du pont de pierre de la Guillotière s'acheva en 1954. (Document Nouveau Livre Lyon Mémoires. Auteur Gérard CORNELOUP.

On ne peut traiter de ce quartier sans évoquer l'histoire du pont du Rhône.

Strabon, géographe romain parle - déjà - d'une liaison fluviale qui, par le Rhône, la Saône, "un petit bout de terre" et la Seine, joindrait la Méditerranée à l'Océan.

On peut ainsi supposer que, dès l'époque romaine un pont facilitait les communications entre les deux rives du fleuve. On prétend même que l'empereur Gratien périt en 383, assassiné par des légionnaires de l'usurpateur Maxime. Il est certain qu'un pont de bois existait au XII<sup>e</sup> siècle, puisque en 1191, Philippe Auguste et Richard Coeur de Lion partant pour la croisade contre Saladin, traversèrent le pont de bois à la Guillotière avec toute leur suite. À peine les deux monarques eurent-ils pris pied sur la rive gauche du fleuve que le pont s'écroula, entraînant dans la mort une grande partie de leurs compagnons. L'ancien pont de la Guillotière que certains

ont connu, a été remplacé en 1955 par le pont actuel.

Le vieux pont de pierre fut commencé en 1245 et les travaux traînaient en longueur lorsqu'intervint le pape Innocent IV d'une façon si active qu'on le considère parfois comme son fondateur.

Par une bulle de septembre 1260, il accorda des indulgences à ceux qui contribuèrent, par leur travail ou par leurs dons, à l'exécution de cet ouvrage.

Cependant, les travaux ne furent pas poussés avec beaucoup de dynamisme, et il fallut des siècles pour achever le pont.

Une chapelle fut construite à l'extrémité rive droite pour la Confrérie du Saint Esprit, gardienne du passage du Rhône, sans doute au XIV<sup>e</sup> siècle, car il est fait mention en 1379 d'un procès entre la Confrérie et les habitants de la rue Bourgchanin, qui était une partie de la rue Bellecordière actuelle.

Un péage fut installé par l'archevêque, mais il fut supprimé en 1493 par un arrêt de la Cour de Paris.

À la suite du pont, rive gauche, une route fut créée. C'est l'actuelle Grande Rue de la Guillotière.

Mais le pont n'était toujours pas terminé. Sous Henri II, il restait encore trois arches en bois du côté de la Guillotière ; ce n'est que le 25 août 1559 que l'on commença leur construction en pierre, mais les inondations de 1570 emportèrent une partie des travaux.

Un arrêt du Conseil du Roi du 18 septembre 1571 autorisa les conseillers de la ville de Lyon à emprunter 20000 livres pour réparer les dégâts.

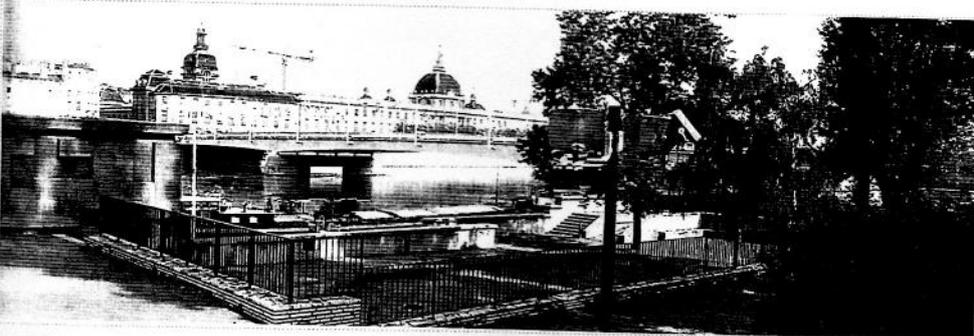
Finalement, le pont ne fut achevé qu'à l'orée du XVII<sup>e</sup> siècle.

Il était très étroit, et ce fut la cause de nombreux accidents, dont le plus terrible eut lieu au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Avant la Révolution, il était fermé par une porte flanquée de deux donjons. Au milieu se dressait une tour carrée avec pont-levis, dite Redoute de la Sentinelle. Ces ouvrages furent détruits après le siège de Lyon en 1793.

Ce voyage seulement esquissé, se poursuivra prochainement dans les rues de ce quartier pittoresque, aux noms évocateurs.

André MAYNARD



Le nouveau pont de la Guillotière mis en service en 1955.  
(Document : Nouveau Livre Lyon Mémoires Auteur Gérard CORNELOUP.  
Photographe Gérard PÉLISSON. Éditions de Trévoux)

## QUEL AVENIR POUR L'HOMME DE LA LIBERTÉ...(OU DU FUTUR)...?

Dans notre bulletin n° 51 de mai 1997, nous évoquions les menaces qui pesaient sur l'avenir de l'Homme de la Liberté, dit par le juge, l'Homme du Futur, sculpture de César BALDACCINI, érigée place Tolozan à Lyon 1°.

Par jugement, le tribunal de commerce de Lyon a décidé que l'oeuvre de César serait vendue aux enchères.

L'artiste fit appel de cette décision, puis se désista.

L'Homme de la Liberté était toujours là, bien planté sur son socle bétonné, quand l'artiste rendit son dernier soupir...

Puis coup de tonnerre ! Le Progrès venait d'annoncer sa vente aux enchères publiques...En 10 minutes, le 7 février dernier, de 1 MF les enchères grimpèrent à 3 MF...Succès posthume pour l'artiste !

Nous savons tous que la place Tolozan est un des sites les plus précieux de Lyon en raison des zones de protections de son Patrimoine et de de ses monuments historiques. Rien ne peut y être fait qui modifie l'aspect des lieux, sans l'avis conforme de l'Architecte des Bâtiments de France...

Pour SEL, pas question de se passer de cet avis conforme, sinon ce serait ouvrir grand la porte à la liquidation de notre Patrimoine qui a été sauvegardé grâce aux dispositions d'un important arsenal juridique et administratif, mais aussi au prix de beaucoup de sacrifices.

Il appartenait à SEL de remplir sa mission en agissant. Le père de l'Homme de la Liberté ne nous en tiendra pas rigueur...

L'émotion soulevée par cette affaire souligne combien les lyonnais sont attachés non seulement à leur patrimoine mais aussi à l'image de leur ville. Nous les comprenons, ils ont tant fait pour elle...

Raymond MOTTE

# AU NORD DE LYON, UN PHARE QUI N'A QU'À LUIRE !

**Promouvoir et exploiter un belvédère remarquable...**

**Dans le même temps, donner à notre cité un point de mire, au Nord, dans la perspective offerte par le fleuve...**

**Les hauteurs de Montessuy dominant la courbe majeure du Rhône permettent d'envisager cette opportunité, en synergie avec les équipements de la Cité Internationale.**

**Encore faut-il la saisir...**

Nous avons déjà abordé dans ce bulletin, la question des "BALCONS DE LYON" (N° 30, juin 91).

Nous y notions les insuffisances d'exploitation commerciale du site de l'esplanade de Fourvière (horaires limités en soirée, manque de capacités en restauration / consommation,...) en rapport à ce que l'on pourrait attendre d'un tel pôle d'accueil.

Nous y notions également les possibilités d'exploitation de la terrasse de de la place

Alors suggérons, aujourd'hui encore une alternative qui permettrait, dans un genre différent, d'offrir un pôle panoramique et touristique, à exploiter...

En effet, les hauteurs de Montessuy, à Caluire-et-Cuire, présentent quelques intérêts découlant à la fois de leur site et de leur histoire, en particulier pour les amateurs de promenades dans un cadre de verdure, en particulier pour les amateurs de points de vue remarquables.

Par ailleurs, un lieu d'où l'on peut apprécier un large panorama est souvent un lieu visible depuis de nombreux endroits ; c'est bien le cas de Montessuy.

Toutefois, à ce jour, si ce site peut-être observé depuis de nombreux points de l'agglomération, en particulier depuis les quais ou les ponts du Rhône, il offre malheureusement un profil banal, que ne compense pas la qualité de l'ensemble du bâti qui l'occupe.

Aussi, l'occasion se présente-t-elle, avec



*Panorama sud-est depuis MONTESSUY. La vue pourrait s'élargir*

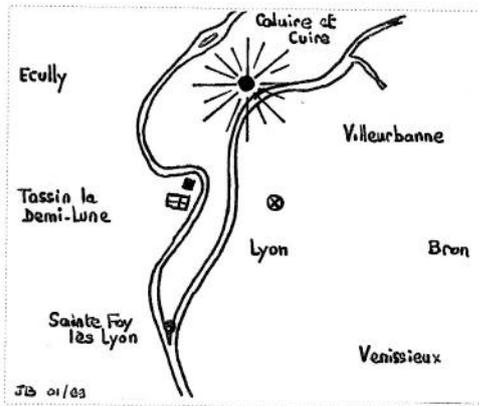
Rouville, où nous suggérons d'y installer un point de restauration de type "Pied Humide", pour valoriser cet autre poste-étape touristique.

Dans un cas comme dans l'autre nous n'avons pas observé de révolution jusqu'à ce jour. Faut-il pour autant baisser les bras ? Ne commence-t-on pas, doucement, à prendre conscience de notre capital patrimonial et des intérêts que l'on peut escompter en matière de retombées économiques ?

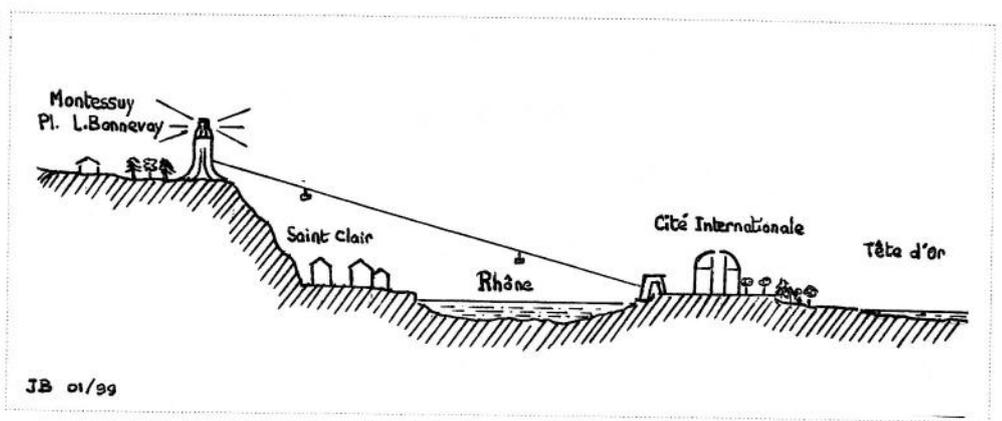
Comment ne pas citer la belle enfilade de ponts sur le Rhône, la perspective sur ses quais, les premiers plans sur le Parc de la Tête d'Or, le point de vue original sur l'ensemble de la ville, les fuites en direction des sommets du Pilat ou des Alpes ?...

Pourquoi ne pas mettre en valeur le site de la terrasse remarquable constituée par la place Laurent Bonnevey qui se prêterait à ce type d'aménagement ?

la proposition de construction d'un restaurant panoramique, de réaliser, du même coup, un point de mire remarquable, embellissant, dans l'axe du Rhône, dans la perspective Nord de la cité. Ce "phare" pourrait tout à la fois créer un point d'accroche dans l'horizon aujourd'hui sans valeur et participer à l'animation lumineuse et nocturne de la ville, que ce soit dans sa dimension d'agglomération, ou que ce soit dans le cadre plus précis de l'environnement de la



Un phare place Laurent BONNEVAY



Une vraie relation par téléphérique entre le Phare et la Cité Internationale

Cité Internationale, dans la mesure où ce que nous préconisons concerne le vis-à-vis principal de cet ensemble tourné autour des congrès et des loisirs, que l'on veut en outre promouvoir et faire voir, malgré son isolement géographique et environnemental.

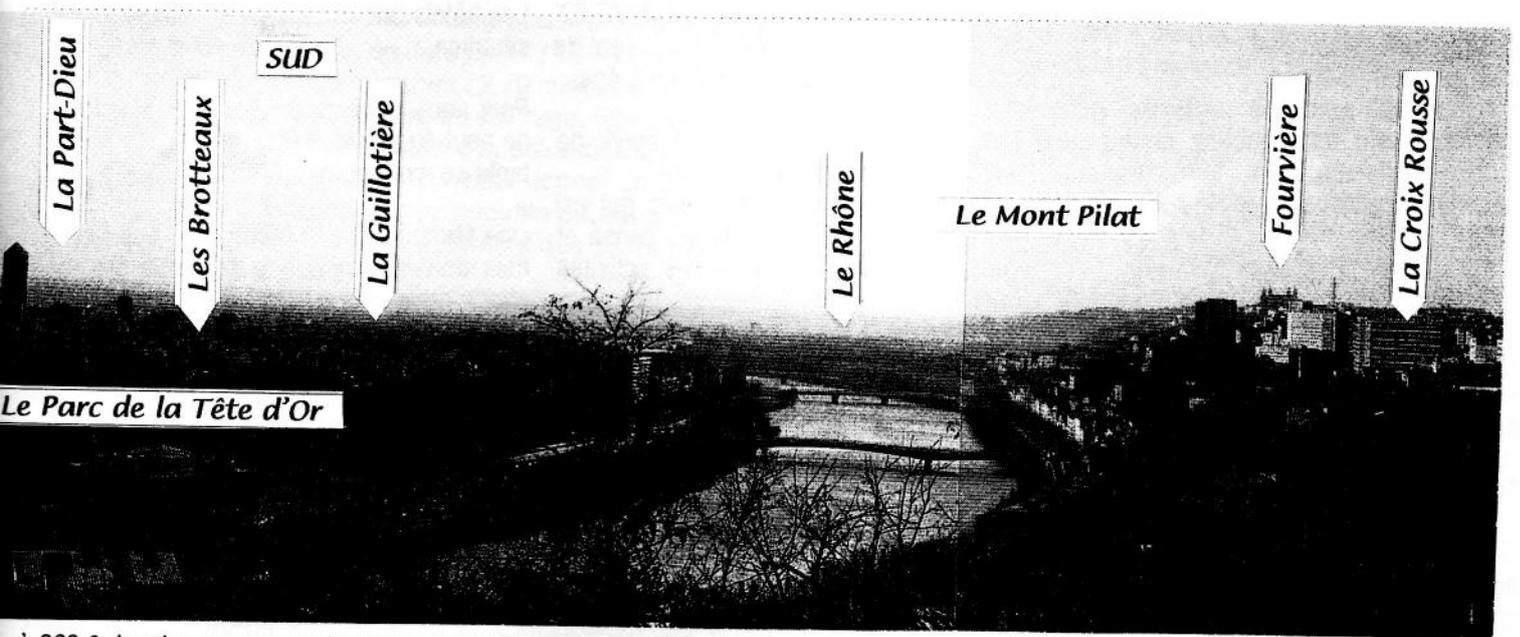
Enfin, comment ne pas aller encore plus loin dans la recherche de synergie entre les équipements des deux rives du Rhône,

entre ce Phare et cette Cité ludique en développement ? Comment ne pas imaginer, par exemple, un lien physique, une possibilité de liaison (comme le téléphérique de la Bastille qui enjambe l'Isère à Grenoble), une vraie relation un peu folle, source de spectacle et d'animation au quotidien... ?

En outre les restructurations de la Grande Rue de Saint Clair offrent des conditions favorables à ce type de réalisation...

Il s'agit alors d'un projet à réussir avec deux municipalités distinctes, aux intérêts différents, qui pourraient ainsi converger... Encore faut-il prendre des initiatives politiques pertinentes et concertées. Encore faut-il convaincre quelque promoteur audacieux.

Jacques BONNARD



à 360 ° depuis un promontoire genre "phare" bâti sur le même site.

## BULLETIN DE LIAISON : RÉTROSPECTIVE SUR 1998...

**CADRE DE VIE** : Que seront les bas-ports du Rhône en l'an 2000 ? Bella curia utopia (56). La grande allée des Brotteaux (57).

**ÉQUIPEMENTS PUBLICS** : Un projet de tramway... (56).

**HISTOIRE** : Lyon insolite et méconnue (55), Flânerie en Presqu'île( suite et fin) (56).

**SAUVEGARDE DU PATRIMOINE** : Sauvons le château de Roche-cardon ! (55 et 56).

**URBANISME** : Espaces Boisés à Conserver ou à Créer(54) - Forma urbis, quel sera l'héritage des années 90 ?(54). Perrache-sud Presqu'île : plus grand yeux que grand centre ! ? (55) Lugdunum ad confluentem II (57). Quel crédit peut-on donner au projet Perrache-Confluent ? (57).

**VISITES** : Gerland : visite du nouveau siège de l'Agence de l'Eau (56).

(\*) N° du bulletin de liaison

R. M

# LYON PEUT-ELLE DEVENIR

## UNE VRAIE DESTINATION TOURISTIQUE ?...

**M. Bruce REDOR, britannique de naissance et américain de culture, directeur général de l'Office de Tourisme et des Congrès du Grand Lyon nous a expliqué comment il comptait attirer les regards des touristes sur notre ville, les faire venir et...les retenir !**

À l'issue de notre Assemblée Générale, nous avons eu le privilège de débattre avec M. Bruce REDOR, de l'avenir du tourisme à LYON. Un sujet du plus haut intérêt pour SEL, attachée à l'image de LYON.

L'Office de tourisme de LYON, association régie par la loi de 1901, a été créé en 1905. Il est devenu en 1996, **l'Office de Tourisme et des Congrès du Grand LYON**, alors que M. Bruce REDOR venait d'en être nommé directeur général.

La vocation de l'Office est de développer les flux touristiques pour Lyon et sa région et de générer des retombées économiques, culturelles et sociales.

Son budget est de 20 millions de F dont 15 millions de F de subventions des collectivités locales. L'Office veut générer ses propres ressources. Il emploie 48 salariés.

Il compte 900 adhérents venant de l'industrie touristique locale (hôtels, restaurants, musées, transporteurs, taxis, traiteurs, agences réceptives, sites de congrès).

Il s'articule en 4 secteurs d'activité :

- tourisme d'affaires (colloques, congrès).
- tourisme d'agrément (loisirs), promotion
- visite de la ville par guides conférenciers,
- services à la clientèle (réservations-informations), avec, dans tous les cas, l'objectif d'aider les touristes à mieux "consommer" leur séjour à Lyon.

Dans le monde, le tourisme est un secteur économique en pleine croissance : 4% par an. Aujourd'hui, y a 600 millions de touristes, En 2010, il seront 1 milliard.

Le chiffre mondial du tourisme est aujourd'hui de 430 milliards de dollars.

La France est le premier pays de destination touristique au monde. Chaque année, 61 millions de visiteurs viennent y dépenser 200 milliards de F.

LYON reçoit environ 2,5 millions de touristes par an...

LYON est surtout concurrencée par des villes comme MILAN, TURIN, BUDAPEST, PRAGUE dont le centre ville est classé au Patrimoine Mondial, BARCELONE.

LYON est marquée par ses deux fleuves, ses reliefs, son histoire et son patrimoine, extrêmement riche, qui lui a valu d'être classée par l'UNESCO, Patrimoine Mondial de l'Humanité.

La vie culturelle du Grand Lyon est extrêmement riche, variée et animée.

Les infrastructures d'accueil sont performantes et la sécurité des visiteurs, comprise au sens le plus large du terme, est bien assurée. Ses différents accès sont aisés, mais l'esthétique de certains de ceux-ci ternissent l'image de LYON : l'autoroute au sud de LYON par exemple.

Actuellement, un touriste ne séjourne, en moyenne qu'un jour et demi à deux jours dans notre ville.

L'objectif de l'OFFICE DU TOURISME ET DES CONGRÈS DU GRAND LYON est de doubler le nombre de touristes en 5 ans.

Les thèmes forts qui peuvent servir de leviers à ce développement sont :

- l'image humaniste de la ville qui est marquée par son cadre de vie pensé et construit pour l'Homme et ses activités orientées vers la biotechnologie et les sciences de la vie.
- la lumière. Ce thème pourrait s'identifier sous forme de manifestations (festivals, expositions) autour de l'électricité, de l'informatique, de l'éclairage...

Toutefois il est regretté la faiblesse d'une animation de qualité d'une part, pour une vie nocturne et d'autre part pour les longs week-ends. Que peut faire un touriste un dimanche soir ou un lundi à LYON ?

M. Bruce REDOR affirme avec force que développer positivement et fortement l'activité touristique est un enjeu économique, social et culturel considérable dont les retombées sont d'intérêt général pour l'agglomération entière.

Il ne faut pas perdre de vue que les retombées du tourisme contribuent à rentabiliser les investissements lourds réalisés pour l'amélioration du cadre de vie des lyonnais.

Des synergies existent pour améliorer la qualité urbaine de la ville, attirer des activités économiques et développer le tourisme.

C'est pourquoi l'Office du Tourisme et des Congrès recherche à être de plus en plus impliqué dans les projets concernant l'image de la ville.

À l'une de nos questions concernant l'image des lyonnais, M. Bruce REDOR nous fit part d'un test qu'il fit dans les hôtels dans lesquels il descendait.

Les résultats furent édifiants et affligeants quant à l'accueil des étrangers. C'est pourquoi l'Office de Tourisme oeuvre pour l'amélioration de la qualité de l'accueil et du service avec l'aide des différents professionnels concernés.

Les hôtels ont su rapidement améliorer la situation...

Pour nous le message était clair. Une ville ne peut être "séduisante" que si ses habitants savent être "accueillants".

Une révolution culturelle ? Non. Les lyonnais doivent poursuivre et activer leurs efforts pour :

- réussir l'accueil des touristes
- bénéficier pleinement du classement du site historique au Patrimoine Mondial
- faire de leur ville une destination touristique recherchée.

Nous remercions M. Bruce REDOR pour l'intérêt qu'il a porté à nos questions mais aussi pour la surprise qu'il nous fit à l'issue de sa conférence-débat.

En effet, il nous projeta le clips vidéo que la Ville de LYON fit passer, sur toutes les télévisions étrangères, avant la retransmission des matches joués à LYON durant le dernier Mondial de football.

Pas de discours mais des images montrant Lyon et des lyonnais, et parlant d'elles mêmes, sur un fond de musical bien adapté.

À nous de nous montrer à la hauteur des attentes de ceux qui ont décidé de venir à nous pour nous découvrir, et leur donner envie de revenir.

Raymond MOTTE

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Réactions après la décision du Tribunal administratif de Lyon de rejeter les requêtes en annulation de la déclaration d'utilité publique relative aux deux premières lignes de tramway;

**Deux associations loi de 1901:**

- DÉPLACEMENTS CITOYENS, présidée par Rolland MASSARD
- SAUVEGARDE et EMBELLISSEMENT de LYON, présidée par Jacques BONNARD

**et trois citoyens de l'agglomération lyonnaise :**

- Jean LOBRY, Jean MURARD et Régis QUAGLIARO

avaient engagé conjointement un recours en annulation de l'arrêté préfectoral du 17 septembre 1998 déclarant d'utilité publique la construction des deux premières lignes de tramway.

Ce recours vient d'être rejeté par le Tribunal Administratif de Lyon dans une décision du 20 janvier 1999, dont ils ne sauraient se satisfaire. Ils la considèrent en effet insuffisamment argumentée sur de nombreux points, notamment en ce qui concerne :

- l'incohérence grossière entre le chiffrage des 12 lignes fortes, dont 4 de tramway, indiqué dans la version finale, en date du 14 / 10 / 97, du Plan des Déplacements Urbains ( 3,66 milliards ), et le coût des 2 seules premières lignes : 2,79 milliards, selon l'estimation officielle du SYTRAL du 25 / 11 / 97
- l'absence de chiffrage, ligne par ligne, du projet
- les erreurs d'appréciation de la Commission d'enquête, que le Tribunal avait lui-même désignée le 5 décembre 1997 pour donner un avis sur le projet
- l'absence d'enquête publique sur le nouveau tracé de Villeurbanne
- le commencement des travaux de déviations de réseaux en juillet 1998, avant même la signature de la D.U.P.
- la non conformité des lignes de tramway prévues avec le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme.

**Ils reprochent par ailleurs au SYTRAL :**

- de s'être trompé lourdement et d'avoir trompé l'opinion publique et les élus de la COURLY et du Conseil Général sur le coût des 12 lignes fortes, dont les 4 de tramway, prévues au Plan des Déplacements Urbains. Ces 12 lignes devraient en effet coûter plus de 8 milliards, contre 3,66 milliards estimés officiellement par le SYTRAL.
- d'avoir présenté la ligne Montrochet- La Doua comme une solution économique, alors qu'elle serait sensiblement plus coûteuse (1,4 à 1,5 milliards, contre 1 à 1,1 milliard ) que le prolongement de la ligne B du métro de Charpennes à La Doua, et surtout incomparablement moins performante, pour les usagers des transports.
- de commencer précipitamment les travaux, alors qu'il est question aujourd'hui de remplacer l'option tramway par l'option métro sur le tronçon Perrache-Montrochet ( ce qui porterait le coût de la liaison Montrochet-La Doua à plus de 2 milliards ! )

Ils demandent que soit engagée contradictoirement et publiquement, et dans les plus brefs délais, une opération vérité devant les citoyens-contribuables de notre agglomération.

25 janvier 1999

# LA REVUE DE PRESSE (décembre 1998-janvier 1999).

Nous reconduisons en 1999 cette rubrique que nous avons rouverte en 1998. Nous rappelons à nos lecteurs que leurs commentaires sur les sujets de cette rubrique seront les bienvenus.

## - PATRIMOINE :

"Lyon inscrite au Patrimoine Mondial de l'Humanité".....	P. 03-12-98
"Patrimoine Mondial de l'Humanité :après Prague, Lyon".....	P. 05-12-98
"Musée Gadagne : pour devenir le premier de France".....	P. 09-12-98
"Cité de la Création : l'âge mûr.....	P. 16-12-98
Créé en 1978, l'atelier de création de fresques murales, installé à Oullins, fête ses 20 ans.	
"Promenade insolite à travers 500 hectares sauvegardés".....	P. 28-12-98
Site Historique de Lyon classé par l'UNESCO "Patrimoine Mondial de l'Humanité".	
"La descente aux enchères de << l'Homme du Futur >>".....	P. 04-12-99
"Lyon : ce cher << Homme du Futur >>".....	P. 12-01-99
"On ne "patine" pas avec l'UNESCO".....	P. 20-01-99
"César : retour à la case "enchères".....	P. 23-01-99

## - URBANISME :

"Chronologie 1998 : de Gerland au Confluent".....	P. 27-12-99
"La place Saint-Jean retrouvera ses pavés et ses piétons".....	P.13-01-99

## - GRANDS PROJETS :

"Lyon : le casse tête du contournement ouest".....	P. 01-12-98
"Lyon-Confluence : l'exposition joue les prolongations jusqu'au 9 avril 1999".....	P. 22-12-98

## - ENVIRONNEMENT :

"Réaménagement de la place Bellecour : les tilleuls remplaceront les marronniers".....	P. 01-12-98
"Tête d'Or : protéger la nature du Parc".....	P. 22-12-98

## - GRANDS TRAVAUX :

"Tramway : début d'opposition juridique".....	P. 01-12-98
"Grand Lyon : station judiciaire pour le tramway".....	P. 14-01-99
"Tramway : recours rejetés".....	P. 21-01-99
"Tram : 20 kilomètres qui vont changer la ville".....	P. 26-01-99
"Tram : les associations réagissent".....	P. 26-01-99
"Début des grands travaux, rue Marietton".....	P. 12-01-99
"Les trois chantiers du Grand Lyon" : la Halle Tony Garnier, le Musée Gadagne et les Subsistances".....	P. 20-01-99

N.D.L.R : la lettre "P" précédant la date, indique que LE PROGRÈS est la source de l'information donnée.

**Bernard FOUCHER**

## CARNE T ROSE

Chez Elisabeth SOULLE, notre ex-secrétaire générale, et Bernard DELORME, deux heureux petits bonshommes du futur sont arrivés...le premier janvier !  
15, ch. J. B. Gilliard - 60300 Caluire

Sarah et ses petits frères  
Charlie et Raphaël  
nés le 1<sup>er</sup> Janvier 1999  
vous souhaitent à tous  
une Bonne et Heureuse Année.

Nous félicitons les  
parents et adressons  
tous nos meilleurs  
vœux aux jumeaux !

<b>SAUVEGARDE &amp; EMBELLISSEMENT DE LYON</b>			<b>Adhérez à :</b>  <b>SAUVEGARDE ET EMBELLISSEMENT DE LYON</b>	<b>COTISATIONS :</b> Membre ADHÉRENT 150F Membre BIENFAITEUR ou PERSONNE MORALE 700F JEUNE - ÉTUDIANT 70F
<b>Président</b> Jacques BONNARD 34, rue Marc Sangnier 69300 CALUIRE TEL : 04 78 08 24 23	<b>Secrétaire Général</b> Raymond MOTTE 32, imp. de Grange-Haute 69540 IRIGNY TEL : 04 78 46 07 47	<b>Trésorier</b> Jacqueline SAPIN 16, montée Soeur Vially 69300 CALUIRE TEL : 04 78 23 26 49		<b>CRÉDIT LYONNAIS</b> Agence Victor Hugo Compte N° 050230 B

Siège : MAISON RHODANIENNE DE L'ENVIRONNEMENT.  
32, rue Sainte-Hélène. 69002 LYON.